

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 26/02/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 26/02/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 26/02/2026
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20260223-2026FEV23_066-DE
		8.1.5
		Enseignement Autres

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

17

Séance Publique ordinaire du **23 février 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 13 février 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Laurianne DUCASSÉ
M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Renée MIQUEL ZASSO
M. François-Xavier ROUX

Ont donné procuration :

Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. François-Xavier ROUX à Mme Claire TRAMOND

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉANGLES

Objet : Proposition de reconduction de l'Opération « Été Jeunes » en 2026

RAPPORTEUR : Éric MATTIUSSI, Adjoint au Maire chargé du sport, de la jeunesse et de l'éducation.

L'Opération « Été Jeunes » s'inscrit dans le Projet Educatif Territorial (PEDT) 2023-2026 de la Ville de Lectoure autour des notions de :

- continuité et cohérence,
- vivre ensemble dans la Cité,
- autonomie,
- culture et santé pour tous.

La Commune propose de reconduire cette opération auprès des jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus, sur la base des objectifs suivants :

- favoriser la participation citoyenne au sein des services municipaux ;
- proposer une première expérience professionnelle au service des autres ;
- découvrir la richesse de son territoire pour devenir ambassadeur de sa ville.

Ils seront accueillis 20 heures par semaine (horaires modulables en fonction des services) pendant deux semaines (du 6 juillet au 28 août 2026).
La commune leur attribuera 90 € par semaine.

De plus, chaque jeune bénéficiera de deux places de cinéma offertes par l'association lectouroise pour la gestion et l'animation du cinéma et d'un tee-shirt floqué.

Suite au recensement effectué auprès des services de la mairie, 24 jeunes pourraient être accueillis durant l'été 2026.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de reconduire l'opération « Été Jeunes » du 6 juillet au 28 août 2026, dans les conditions précisées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 26 FEV. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 26 FEV. 2026